



Calendrier

Août 2023

Mercredi 02/08 Permanence tous local 17h30
Serge MICHEL - Jean Marc DUFRENEY
Mercredi 09/08 Permanence tous local 17h30
Pierre GRET - Alain TARAVEL
Mercredi 16/08 Permanence tous local 17h30
Pierre BLAZY - Marie Louise BLAZY
Mercredi 23/08 Permanence tous local 17h30
Gérard GRAND - Louis PAULIN
Mercredi 30/08 Permanence tous local 17h30
Pierre GRET - Jean Marc DUFRENEY

Septembre 2023

Informations : Tous les mercredis (y compris les jours d'atelier) la permanence est assurée sans sujet préalable.

Certaines permanences se tiennent sur rendez-vous. Il s'agit :
du Dépannage Latin avec Pierre Blazy
pierrotblazy@orange.fr
Et de l'atelier informatique avec Serge Michel
serge.michel73@free.fr
De l'aide à la recherche : odile.romanaz@orange.fr

Animations

Quelques dates à retenir dès maintenant

- *Sorties aux Archives départementales (à définir)
- *18 Août : randonnée du Lautaret au refuge de l'Alpe
- *24 Août : randonnée, des cerces aux 3 lacs des rochilles
- * 26 et 27 Août :Géné@SaintMartinLaPorte
- * le 2 septembre sortie culturelle : les Forts de la vallée de Suze
- * 9 septembre : forum des Associations Saint Jean
- *14 et 15 Octobre 2023 Forum du CEGRA à St Bonnet de Mure
- *21 et 22 Octobre 2023 Saga des BORJON à St Julien Montdenis
- * 21, 22 Octobre : Forum des Marmottes à Annecy

Randumide

La rosée s'était mêlée aux précipitations des orages précédents non asséchés pour caresser nos frêles gambettes, enfin surtout les miennes, à l'occasion de cette sortie rituelle pré estivale, prélude à des agapes vino gastronomiques dans mon modeste chalet. L'ascension du col d'Arves s'avérait donc périlleuse mais pas suffisamment dissuasive pour le quatuor de grimpeurs émérites que nous formions, malgré l'avis défavorable d'un praticien des lieux ô combien qualifié en la personne d'agent des eaux et forêts. Après un genou écorché et d'impromptues glissades, nous ne fûmes guère récompensés par le panorama bouché qui s'offrait à nous.



Une fois l'ascension réalisée, c'est avec un regard amusé que nous regardions un couple de randonneurs faire demi tour et renoncer à emprunter le sentier tant décrié. Notre infinie sagesse nous recommande alors d'emprunter les pistes de ski du

retour station larges et faiblement herbeuses donc exemptes de toute humidité, le lessivage des membres inférieurs ayant déjà été effectué à l'aller. Nous sommes rejoints par le couple Blazy plus à l'aise dans les descentes de blanc que dans les périple verts. L'après-midi s'achève sur une note bien plus chaude et sèche que la matinée.



Jean-Marc Dufreney. Photos Alain Taravel

Conférence aux AVF

A l'appel des AVF nous avons répondu présent pour la présentation de la généalogie en général et de notre association en particulier en ce jeudi 22 juin. Cette tâche de « promotion » a été réalisée conjointement avec Louis qui a plus spécialement développé un cas pratique, soit la Saga des Borjon qu'il organise de main de maître. De mon côté, je tentais de démythifier quelques lieux communs et autres préjugés au sujet de notre activité, devant un public réceptif et attentionné. D'ailleurs quelques personnes ont franchi le pas ou sont sur le point de le faire en adhérant à Maurienne Généalogie.

Jean-Marc Dufrenoy

La saga des Borjon : ça se précise

Depuis quelques mois nous vous « racontons » notre projet de cousinade autour du patronyme « Borjon ». Ces festivités organisées par Maurienne Généalogie grâce au travail de Louis Paulin, généalogiste pugnace auront lieu les 21 et 22 Octobre prochains à la Salle des fêtes de St Julien Montdenis. Nous comptons désormais une centaine d'inscrits et sommes en mesure d'affiner le programme de ces deux journées et d'organiser la venue des familles en provenance des 4 coins de France. Nul doute que ce week end de partages et d'échanges se déroulera sous le signe de la convivialité.



Le « staff » organisateur en réunion le 22 mai 2023

Mon nom de famille est un prénom

Les **noms de famille** sont apparus au XIIe siècle en raison de l'accroissement de la population. Ceux formés à partir d'un **prénom datent de la première moitié du XVIIe siècle, pour nommer les orphelins** (à qui on donnait le nom d'un saint).

On a pensé pendant longtemps que les enfants portant un prénom comme nom de famille étaient des enfants trouvés. Ce n'est qu'une idée reçue. Responsable, une nouvelle loi qui au XXe siècle précise qu'un enfant trouvé aura 3 prénoms, le troisième servant de patronyme. Avant cette législation, le patronyme était libre et on trouvait quelque fois des noms sortis de l'imagination ; Lendormi, Léveillé ... **Le choix d'un prénom en nom de famille n'est donc pas une marque d'abandon mais une "marque" filiative**, coutume récurrente dans toute l'Europe, plus fréquente encore dans les autres pays (jusqu'à 80 % des noms de famille des pays scandinaves ou de la péninsule ibérique).

En fait, **plus d'un patronyme sur deux en France est un prénom**, tout simplement parce que, de manière naturelle, et selon une logique qui se retrouve dans tous les pays du monde, on a associé au **prénom** de l'enfant, celui de son père. Par exemple, Jean Simon était Jean fils de Simon. Les patronymes les plus courants en France sont Martin, Bernard, Thomas, Richard.... A côté de cela on trouve comme patronyme, des prénoms plus du tout usités aujourd'hui comme Girard, Bonnet, Séguin, Jacquet.... On parle ici de prénoms masculins mais il en est de même pour les féminins : Catherine, Jacqueline, Perrine etc.

En Corse les noms de famille, formés seulement entre le XVIe et le XVIIIe siècles, traduisent les prénoms de leur époque

Aux Antilles, à l'abolition de l'esclavage en 1848, les affranchis ont dû choisir un nom de famille et ont souvent pris le prénom de leur père ou de leur mère, évoquant les modes du XIXe siècle, comme Jean-Baptiste ou Marie-Sainte. IL est possible depuis toujours de donner à son enfant un nom de famille, celui de l'arrière-grand-père ou d'un oncle par exemple.

A l'étranger,

La proportion des noms de famille qui sont des prénoms est encore plus forte. On frôle les 80 % en Espagne : Garcia, premier patronyme du pays (trois millions de porteurs), est aussi un prénom. Le suffixe « ez » signifie « fils de » (Rodríguez, Fernandez...).... Même chose au Portugal, mais avec le suffixe « es ». Le suffixe « i » peut jouer le même rôle en Italie, associé à un prénom (Alessandrini, Leoni, Martini...). Dans les pays anglo-saxons et scandinaves comme dans les pays arabes, on retrouve majoritairement ce type de construction également.

Quelquefois, le nom de famille correspond à un métier. On l'appelle un « **aptonyme** »

En Grande Bretagne, la frontière entre prénom et nom de famille est floue. Ainsi, le mot Taylor (tailleur d'habits), donné comme nom de famille il y a quelques siècles à ceux qui pratiquaient ce métier est toujours porté comme patronyme (le père du Taylorisme portait ce nom), existe maintenant comme prénom féminin . Une pratique qui semblerait incongrue en France. Bien sûr, la législation a totalement libéralisé les choix des prénoms depuis 1993, et aujourd'hui, il y a beaucoup plus de souplesse dans le choix du pour un enfant.

Changer de nom, de prénom

Le choix d'un « **nom d'usage** » doit être fait avec l'accord des parents. Si les parents sont séparés et en désaccord, le parent qui veut ajouter son **nom** au **nom** de naissance de l'enfant doit saisir le juge aux affaires familiales.

Toute demande de changement de prénom ou de nom fait l'objet d'une procédure (en mairie généralement par le biais d'un formulaire) mais elle doit surtout être motivée par une raison légitime. Par exemple, **un nom** difficile à porter car perçu comme ridicule ou péjoratif. La demande devra être publiée au Journal officiel (JO) et dans **un** journal d'annonces légales (Jal).

Il est même possible de retirer le nom du père et dans ce cas, le Ministre de la Justice doit donner son accord.

« Désormais, le **nom du père** est **celui** porté à défaut de décision contraire des parents dans l'acte de naissance. Mais les parents peuvent décider, par une déclaration conjointe, de conférer à l'enfant le seul **nom** de sa **mère**, ou l'adjonction du **nom du père** et de la **mère** dans l'ordre qu'ils souhaitent.

Il est possible de **prendre le nom de jeune fille de sa mère** sans qu'il soit nécessaire d'obtenir son consentement écrit, sauf lorsque cela concerne des mineurs »

Un changement de nom est abordable en terme de prix : environ 110 euros qui correspondent aux frais d'annonce sur le Journal Local.

Quel est le prénom le plus rare du monde ? Théophanie ; il y en a 30 seulement. Il semble que le prénom le plus porté au monde soit Mohamed, en prenant en compte toutes ses déclinaisons.

Il existe par ailleurs une liste de prénoms très improbables, qui montre que certains parents font preuve de beaucoup d'imagination.

Les parents restent libres de choisir un prénom mais dans certains cas, l'officier d'état civil intervient lorsqu'il estime que le prénom choisi est contraire à l'intérêt de l'enfant. Puis, le procureur de la République peut avertir le Juge aux affaires familiales. De son côté, le magistrat peut demander la suppression du prénom sur les registres de l'état civil.

Ci-après un florilège des prénoms originaux (c'est le moins que nous puissions dire !) : Alkapone, Benjapaul, Djustyne, Anisette, Athéna-Cherokee, Gims, Corléone, Jiscadestin

Un article récent écrit par une généalogiste affirme que la France détient le record du monde du nombre de noms de famille : plus d'un million et demi de noms différents, bien plus que les pays les plus peuplés comme la Chine par exemple. Ceci s'explique par plusieurs raisons : parce qu'en France, il y a eu une grande liberté de création de noms contrairement à d'autres pays où étaient utilisés le prénom du père ou de la dynastie régnante (au Vietnam, la moitié de la population s'appelle Nguyen). Aussi parce qu'en France, les noms sont apparus au XVII^e siècle et qu'ils ont été déformés et écrits différemment au fil du temps. (Alors qu'en Suède par exemple, les noms de famille se sont fixés seulement en 1962). L'écriture a eu son rôle également dans la multitude de noms, il est plus facile d'écrire un million de noms à partir d'un alphabet phonétique qu'à partir d'idéogrammes !

Josette Limousin

Ca ne s'invente pas ! Modeste Ego est né le 5 janvier 1839
à Ligny en Cambresis 59

B. Dujour Extrait d'état Civil

Outils d'écriture et paléographie

« La paléographie est une science qui traite des écritures anciennes (indépendamment de la langue utilisée), de leurs origines, de leurs modifications et de leur déchiffrement. Elle s'intéressa aussi à localiser, classer, dater les documents anciens qui contiennent ces écritures. Elle permet en quelques sortes de transcrire le documents, c'est-à-dire d'en produire une copie moderne. »

Lors des recherches généalogiques, on est très vite confronté aux problèmes de lecture, de « décodage » des écrits anciens, des actes quelle que soit leur nature. La langue a bien évidemment évolué dans le temps et la difficulté de déchiffrement peut être un frein à la compréhension de l'histoire de nos ancêtres.

Les outils de l'écriture aussi sont responsables des difficultés de compréhension, point de stylo, de traitement de texte, de photocopieuse mais des plumes d'oies, de corbeaux ou de cygnes et du papier pas toujours de très bonne qualité;

Les plumes, malgré les tailles répétées par les scribes s'émoussaient plus ou moins vite. La coupe en biseau pour obtenir un « plat fendu » était déterminante pour la largeur du trait mais aussi pour réaliser ces fameux pleins et déliés qui donnaient à la page calligraphiée tout son esthétique.

Le plein se faisait à la descente de la plume et le délié à « rebrousse-plumes ». La tenue de la plume, la cassure du poignet la pression exercée par la main influençaient également le travail.

L'encre pouvait être d'origine animale ou minérale ; les recettes étaient multiples mais l'encre de seiche était incontestablement la plus appréciée.

Pour ce qui est du support, nos ancêtres utilisaient le plus souvent du **parchemin** fait de peau animale tannée finement (veau ou mouton).

Enfin, il fallait des produits de séchage, un mélange de sable et de cendres qui absorbait le surplus d'encre mais accentuait aussi la couleur et le contraste.

Ces parchemins ont perduré jusqu'au XIX^e siècle car ils étaient encore utilisés pour des actes officiels et honorifiques, mais l'apparition du **papier chiffon** a révolutionné l'écriture.

L'invention de **l'imprimerie** contribua largement à diffuser ce nouveau support. Vers 1840, **le papier-bois** remplaça le papier-chiffon. Pour les scribes, le papier avait à la fois un avantage et un inconvénient : sa porosité rendait inutile la poudre de séchage mais sa capillarité le rendait plus propice aux tâches.

On comprend mieux que pour contourner toutes ces difficultés liées aux outils de l'écriture, nos ancêtres ont usé et parfois abusé des **abréviations**. Par ailleurs, les actes étaient rédigés sur du papier timbré, c'est-à-dire taxé par les gouvernements. Ainsi le prix de chaque feuille en était augmenté et greffiers, juges et notaires s'efforçaient d'écrire le maximum d'informations dans un minimum de place ! Ce qui justifie également l'usage des abréviations, c'est la vulgarisation de la lecture. En effet, jusqu'au Moyen Age, seuls les moines copistes et quelques rares fonctionnaires de la couronne savaient lire mais la lecture étant désormais accessible à un plus grand nombre, il fallait empêcher toute personne non initiée d'accéder au sens du texte : les abréviations devenaient un système de codage. **Les renvois** sont omniprésents ; le contenu de l'omission est généralement écrit au moment où le rédacteur s'en rend compte (entre 2 paragraphes, à la fin d'une page ou en marge).

Le latin est longtemps resté la base même du savoir et la référence pour les généalogistes. Les textes rédigés dans cette langue ne posent pas aux généalogistes de difficulté majeure du fait que ce sont toujours les mêmes mots et mêmes formules qui reviennent.

Cependant, la lecture des actes anciens présente de multiples embûches. Certains lettrés se sont autorisés à rajouter des lettres surnuméraires. L'orthographe était très fantaisiste, pas de règles et pas de dictionnaire ! Pour les patronymes, c'est seulement en 1877 que le livret de famille a permis de fixer l'orthographe; Quant à la grammaire, par ignorance ou négligence on prenait toutes les libertés. Les majuscules n'étaient pas placées là où nous avons l'habitude de les trouver. Pour ce qui est des chiffres, on utilisait les 3 registres, romain, arabe et la transcription en toutes lettres.

Afin de surmonter ces difficultés, le généalogiste devra réapprendre à lire, étudier soigneusement la structure d'un texte, l'observer dans sa globalité, respecter le texte original et surtout ne pas l'interpréter. Rigueur et méthode sont les maîtres mots !

Josette Limousin

Les cours de Paléographie animés par Bruno Gachet reprendront en octobre, 1 séance par mois les deuxièmes samedis matins de chaque mois jusqu'à mai (soit 8 séances). Ils se dérouleront en format mixte, soit en présentiel au local **et** à distance
Inscriptions : auprès de Jean Marc Dufrenoy, 312 Rue des Murgés 73870 St Julien Montdenis, accompagné d'un chèque d'acompte de 35 Euros

Quelle catastrophe ! Une relique endommagée par des voleurs qui ont brisé les sceaux d'un évêque !!!

« Par la miséricorde divine et la grâce du St Siège apostolique
Evêque de Maurienne et prince d'Aiguebelle »

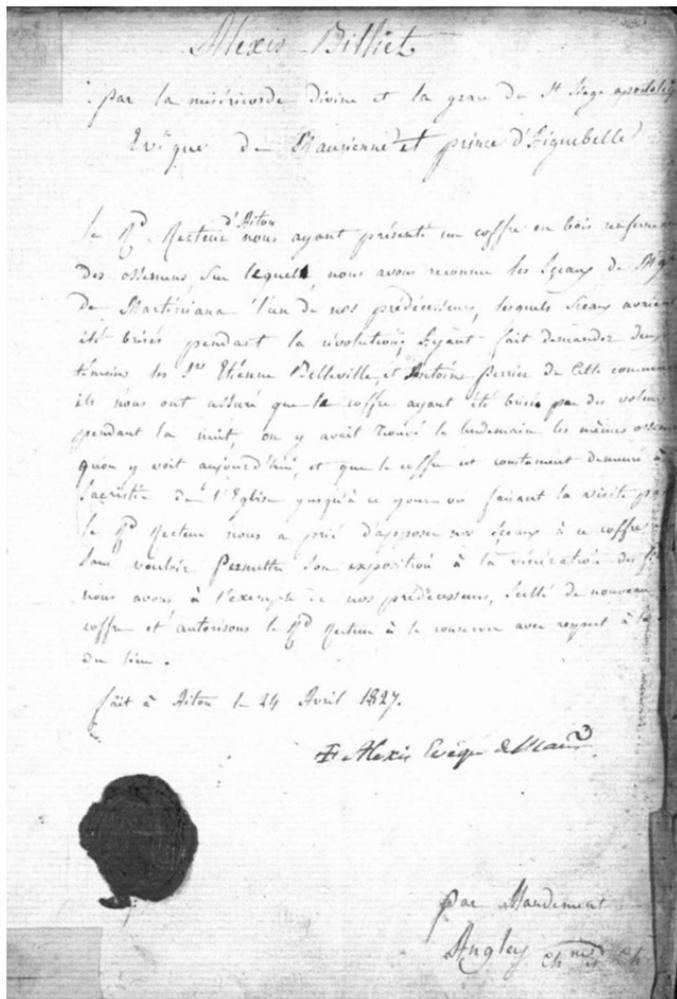
« Le Grand Recteur d'Aiton nous ayant présenté un coffre en bois renfermant des ossements sur lequel nous avons reconnu les sceaux de Mgr de Martiniana l'un de nos prédécesseurs lesquels Sceaux avaient été brisés pendant la Révolution.

Ayant fait demander deux témoins, les Srs Etienne Belleville et Antoine Perrier de cette commune, ils nous ont assuré que le coffre ayant été brisé par des voleurs pendant la nuit, on y avait trouvé le lendemain les mêmes ossements qu'on y voit aujourd'hui, et que le coffre est constamment demeuré à la Sacristie dans l'Eglise jusqu'à ce jour.

En faisant la visite, le Grand Recteur nous a prié d'apposer nos Sceaux à ce coffre pour vouloir permettre son exposition à la vénération des fidèles. Nous avons, à l'exemple de nos prédécesseurs, scellé de nouveau le coffre et autorisons le Grand Recteur à la conserver avec respect dans l'église du lieu. »

Fait à Aiton le 24 Avril 1827.

✠ Alexis Billiet Evêque de Maurienne



Blandine Dujour, Trouvé dans les ADS à Aiton



Alexis Billiet est né en Tarentaise en 1783 et mort à Chambéry en 1873. Berger, il fut ordonné prêtre en 1807, puis vicaire général en 1818, évêque de Saint Jean de Maurienne en 1826 et enfin archevêque de Chambéry en 1860. En 1848, il est nommé Sénateur du Royaume de Sardaigne. Il fut créé Cardinal par Pie IX en 1861 avec le soutien de Napoléon III qui lui offre même la fonction de Sénateur de l'Empire. Il était prudent et réservé face au projet d'annexion de la Savoie. Il a publié de nombreux ouvrages.

Alpes Cottiae

Lors d'une sortie faite en juin (voir article d'Alain Taravel dans bulletin précédent), les participants ont visité, entre autres, les vestiges d'une section de la voie romaine de l'Oisans. Jean Prieur (chargé de cours aux facultés catholiques de Lyon), dans un article intitulé : « la Province des Alpes Cottienes », recense les vestiges du néolithique et de l'âge des métaux dans les vallées. De nombreuses autres monographies sont dédiées à cette Province et aux voies romaines (citons celle de François Artru : « Sur les routes romaines des vallées Cottienes »).

C'est en 574 que fut créée, avec la partie Sud de la Ligurie, une nouvelle province qui prit le nom d'Alpes Cottienes, bien qu'elles soient étendues à l'extérieur de l'ancien royaume de Cottius. (Roi Ligurie qui vivait au temps de l'empereur romain Auguste environ en 63 avant Jésus Christ et qui régnait sur cette province). Elles s'étendaient à la partie centrale des Hautes Alpes Franco italiennes avec Suze pour capitale, et commandait à trois vallées principales ; celle de Suze, celle du Briançonnais et de l'Embrunais et enfin celle de Maurienne.

Le Préfet Julius Cottius, ouvrit « au travers des vieilles Alpes des routes si commodes qui abrègent le trajet ». Le rôle de la voie et des passages alpestres est primordial, pour la gestion de l'Empire et la transmission des ordres vers les régions occidentales, important pour le transit de marchandises, le commerce, ainsi que pour les échanges culturels et religieux. La route principale était alors celle de Suze à Gap par le Montgenèvre et Briançon. La route de l'Oisans et du Lautaret dont nous parlons était alors secondaire (comme d'ailleurs celle de la Maurienne et du Mont Cenis).

Ce réseau routier des Alpes Cottienes a contribué à un processus d'urbanisation, de désenclavement des hautes vallées, une intensification du pastoralisme mais ce furent aussi des routes de la guerre pendant ces 4 siècles que dura cette province romaine.

J. Limousin d'après divers ouvrages

Nous avons appris avec tristesse le décès d'une de nos adhérentes,

Madame Maryse ESPOSITO née MUSIANI
Domiciliée à Saint Michel de Maurienne

A son époux Antoine et aux membres de sa famille,
Maurienne Généalogie adresse ses plus sincères condoléances.

Le Bureau